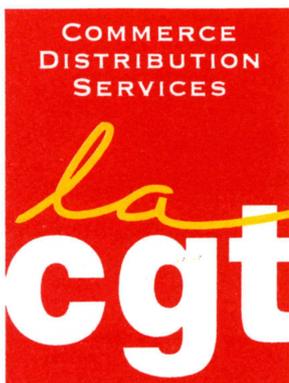


# Communication Clic-P

Comité de Liaison Intersyndical du Commerce de Paris



COMMERCE INTERDÉPARTEMENTAL  
ILE-DE-FRANCE (SCID)



## LOI MACRON : LA CULTURE A BON DOS !

Ce matin, le patron de La Fnac est un homme heureux : cette nuit, un amendement UMP à l'article 80 de la loi Macron a été voté par le Sénat autorisant l'ouverture dominicale permanente des commerces de biens culturels. Les sénateurs UMP et PS présents en séance ont voté pour, avec l'accord tacite de la commission en charge du texte et du gouvernement.

Les arguments fallacieux n'ont pas manqué pour justifier ce vote : les sénateurs en question ont eu beau jeu d'agiter la concurrence d'Amazon alors que, avec leurs sites marchands, La Fnac et d'autres enseignes similaires sont déjà sur ce créneau et font aussi l'impasse sur le fait que La Poste ne livre pas (encore) le dimanche.

Un Sénateur a pourtant soulevé, à juste titre, qu'il suffirait de placer quelques livres à côté de légumes pour pouvoir ouvrir le dimanche... Le patron de Darty, qui proclame lui aussi haut et fort son appétit à ouvrir tous ses magasins le dimanche, ne manquera pas de rappeler qu'il vend lui aussi de l'électroménager tout comme le libraire La Fnac.

Après le blanc seing accordé au secteur du bricolage en dépit des recommandations du rapport Bailly, une majorité de sénateurs et le gouvernement rouvrent la boîte de Pandore des dérogations sectorielles, en allant y compris à l'encontre de l'équilibre (fragile) vanté par le Ministre.

Cet amendement est une preuve, s'il en fallait encore, que la Loi Macron vise à généraliser le travail du dimanche dans les commerces.

Le CLIC-P s'oppose résolument à cette nouvelle attaque contre le repos dominical des salariés du commerce. Il appelle à participer massivement au rassemblement interprofessionnel prévu le **12 mai** prochain à partir de **12 h** devant le Sénat contre l'adoption de la loi Macron et redoublera ses actions jusqu'à son retrait..

Fait à Paris, le 5 mai 2015

### Contacts CLIC-P :

- SCID-CFDT : Alexandre Torgomian 06.60.27.81.24 - [syndicat@cfdt-commerce.fr](mailto:syndicat@cfdt-commerce.fr)
- SECI-Unsa : Eric Scherrer 06.62.46.25.43 - [e.scherrer.seci@free.fr](mailto:e.scherrer.seci@free.fr)
- CGT : Karl Ghazi 06.81.36.04.59 - [uscommerceparis@free.fr](mailto:uscommerceparis@free.fr)
- SUD : Laurent Degousée 06.78.53.35.77 - [sudcommerce@yahoo.fr](mailto:sudcommerce@yahoo.fr)